

Cadres C

La CAPL d'affectation des agents de catégorie C au 1^{er} janvier 2017 suite à la restructuration de certains services et la CAPL d'affectation des agents de catégorie C au 1^{er} mars 2017 se sont tenues le 12 décembre 2016.

Lors de la lecture de leur déclaration liminaire, les élus de Solidaires Finances Publiques ont exigé que les postes vacants sollicités soient pourvus, dans l'ordre de préférence des agents.

Une fois de plus, la direction nous a donné l'affectation des agents ALD en séance. Le président, M. Blanc, directeur du Pôle pilotage et ressources, s'est cependant engagé à fournir les documents concernant les ALD en amont des prochaines CAP afin que les représentants aient le temps de les étudier correctement, amélioration notable sur ce point si l'on compare avec l'ancienne direction de ce pôle !

La première de ces deux CAPL a uniquement entériné l'affectation des agents suite aux fusions de services et suppressions de trésoreries : fusion des SIP Grenoble Vercors et Grenoble Belledonne, fusion des SIE Grenoble Vercors et Grenoble Belledonne, fusion des SIE La Mûre et Grenoble Oisans-Drac, fermeture des trésoreries de Pontcharra et Saint-Jean de Bournay.

La seconde CAPL s'est révélée plus compliquée : obtenir sa mutation relève maintenant d'un véritable exploit puisque la direction locale a décidé, pour la première fois depuis plusieurs années, de ne pas pourvoir certains postes vacants ! En effet, sur cinq demandes de mutation sur la RAN de Grenoble, deux agents ont obtenu leur 1^{er} vœu. En revanche, trois collègues qui demandaient chacun, en premier vœu, un des sept postes vacants en Direction se le sont vu refuser. Pour justifier ce choix, la DDFIP s'est, d'une part, retranchée derrière un sur-effectif de B en direction et se permet, d'autre part, de « reporter » les mouvements de personnel au mois de septembre 2017 prétextant un mouvement plus fluide qui permettrait de compenser le déséquilibre occasionné dans certains services.

En réponse, nous avons rappelé à la direction qu'elle a elle-même créé ce sur-effectif au mouvement local B de septembre 2016, que certains agents ne pourront pas renouveler leur demande au mois de septembre puisqu'ils doivent obligatoirement rester douze mois dans leur service et que d'autres obtiendront satisfaction... s'ils ne se font pas primer à l'ancienneté. Les agents de la catégorie la plus fragile subissent donc une double peine en supportant les décisions de l'administration : ils doivent rester trois ans sur leur première affectation et servent de variable d'ajustement à la gestion des effectifs. Nous avons également rappelé à l'administration que les postes en direction ne peuvent pas être demandés au niveau national par les cadres C et que si ces agents ne les obtiennent pas en local, ils n'ont aucun moyen d'y accéder. Doit-on s'attendre à un recrutement en direction basé uniquement sur le profil des candidats ?

A l'issue des débats, seul un agent sur les trois collègues lésés a réussi à obtenir un vœu plus conforme à ses attentes. Concernant les RAN extérieures, nous n'avons pas eu besoin d'intervenir, le mouvement juridique respectant les règles d'affectation.

A l'issue du mouvement juridique, 87 postes restent vacants (57 sur la RAN Grenoble, 28 sur les RAN extérieures et 2 EDR).

Après prise en compte des temps partiels, affectation des ALD, détachés, etc, le déficit d'agent en Isère grossit d'un mouvement à l'autre. En effet, il était de 29,6 agents en mars 2016 ; Au 1^{er} mars 2017, il sera de 40,3 agents !!! Pour ces raisons, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre le projet de mouvement au 1^{er} mars 2017.

L'union CFTC-CFDT-UNSA étant absente lors de cette commission, les votes pour les deux CAPL sont les suivants :

- contre : 4 (2 Solidaires Finances Publiques, 2 CGT)
- pour : 4 (administration)

Isabelle Manfredonia - CDIF GRENOBLE 04.76.39.39.60	Patricia Réolon - SIP LA MURE 04.76.81.52.30
Karine Arnaud - SIP BELLEDONNE-VERCORS 04.38.70.11.62	Catherine Guennal - SIP GRESIVAUDAN . 04.76.54.91.44
Marjolaine Ploton - SIP VIENNE 04.74.31.31.43	Yannick Stevens - DIRECTION 04.76.70.85.82